

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
COMPTE RENDU du 5 juin 2013

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le **5 juin 2013** à 18 h,
sur convocation de Danièle BORDAIS, Vice-présidente.

Présents : Yvette PAZ, Bernard DOAT, Germinal GRINO, Dominique DUASO-ORTAS, Marie Françoise JOURNES, Henri FRAISSE, Sandrine GOMES, Joseph POMAR, Danielle CONDO, Jean-Marie BIRBES, Martine PALMIERO.

Excusés : Michèle RIEUX, Danièle BORDAIS, Betty FOURNIER, Paulette VERGNES a donné pouvoir à Yvette PAZ, Mohamed EDDAH.

ORDRE DU JOUR

Validation du compte rendu de la séance précédente
Aides financières
Fonctionnement Abri Gaillacois
Délibération : loyer des logements de la résidence.
Organigramme
Questions Diverses.

Compte-rendu du 14mai 2013

Unanimité.

Aides financières

9 demandes ont été étudiées.

1 demande a été ajournée

8 demandes ont été accordées pour un montant de 1 278.11 €.

Depuis le début de l'année, les aides attribuées s'élèvent à 8863.75 €.

Organigramme

Madame la Présidente informe les membres du conseil du nouvel organigramme du CCAS fait en collaboration avec la DRH de la Ville. Cf pièce jointe

Délibération gestion locative pour la résidence sociale

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, DECIDE, à compter du 1er juillet 2013, l'application des nouveaux tarifs de redevances en APL :

- Appartement T 1 Bis : 400 € au lieu de 456.01 €
- Appartement T 2 : 450 € au lieu de 471.85 €
- Appartement T 3 : 500 € à compter de l'arrivée de nouveaux résidents.

Abri Gaillacois

Madame la Présidente informe les membres du conseil que la croix rouge de Gaillac a fait savoir officiellement qu'elle ne pouvait pas prendre en charge la gestion de l'Abri Gaillacois et a donc mis fin à la convention. Les membres du Conseil informés de la possibilité de renouveler une convention avec la DDCSPP avec un cahier des charges différent du précédent évitant un passage trop nombreux.

Cette possibilité ouvrant droit au versement de l'ALT (269€ par mois). Les membres du Conseil estiment que la gestion de l'abri Gaillacois par le 115 n'est pas satisfaisant et dans les faits prive les associations caritatives d'un outil de proximité. M DOAT précise qu'il transmettra les chiffres des nuitées prises en charges par les associations caritatives qui attestent d'un besoin local.

Sous réserve d'un nombre de nuitées attestant une occupation minimale, les membres du Conseil chargent le Directeur du CCAS de trouver un mode d'organisation impliquant les associations gaillacoise.

Questions diverses

• Madame DUASO ORTAS souhaite savoir quelle suite a été donnée par Veolia au courrier que Madame le Maire devait faire pour demander des explications sur le refus d'échéancier concernant une facture d'eau importante due à une absence de facturation pendant plusieurs années de la part de Véolia. Le directeur précise que Madame le Maire à fait le courrier actuellement sans réponse.

• M le Directeur informe les membres du conseil que depuis plusieurs années le CCAS est destinataire pour information, conformément à la loi, des mesures de restriction ou de coupure d'électricité pour factures impayées. Alors que pendant plusieurs années ces avis de restrictions ou de coupure étaient transmis une fois par quinzaine, désormais des avis de restriction ou de coupure nous parviennent quasi quotidiennement.

• Madame la présidente informe le conseil d'un recrutement saisonnier pour assurer pendant 4 semaines les agents en congé.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu

le Mercredi 26 juin 2013, à 18h, salle des commissions.

le Mercredi 24 juillet 2013, à 18h, dans les locaux de la Résidence sociale.

le Mercredi 21 aout 2013, à 18h, salle des commissions.

La séance est levée à 19H45 par la présidente de séance.

Dominique DUASO ORTAS,
Présidente